

RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DU MASSEREAU ET DU MIGRON



Crédit photo : 7 (Ot-St-Brevin)

Infos pratiques

Catégorie : A faire

Description

Réserve de chasse et de faune sauvage. La Réserve du Massereau s'étend sur 393 hectares. Elle comprend "l'île" du Massereau, d'anciens bras de Loire, aujourd'hui partiellement comblés, et une partie du Canal de la Martinière (Canal Maritime de la Basse-Loire). Crée en 1973, elle est approuvée Réserve de Chasse et de Faune Sauvage par le Décret du 23 septembre 1991. © J. Pelatre ONCFS La réserve du Migron : Depuis 2008, la Réserve du Massereau est prolongée à l'ouest par la Réserve du Migron, construite autour de l'ancien bras du Migron, entre "l'île" de la Maréchale et le Canal, sur la commune de Frossay. Près de 300 hectares de milieux humides appartenant au Conservatoire du Littoral sont aujourd'hui protégés et offrent de bonnes conditions d'hivernage ou de reproduction à de nombreuses espèces d'oiseaux. Accompagnées par le conservateur des réserves, des sorties gratuites sont organisées afin de découvrir les Réserves du Massereau et du Migron, leur histoire, leur faune et leur flore. Découvrez ici Les prairies humides du Massereau et du Migron

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Contact

Les Champs Neufs
44320 FROSSAY
guillaume.cochard@loire-atlantique.fr
<http://massereau-migron.weebly.com/>